

## **Appel de Strasbourg**

Les Puissances Maçonniques souveraines réunies à Strasbourg le 22 janvier 1961, et désignées ci-après :

### **considérant**

1. qu'il est impérieux de rétablir entre tous les Francs-Maçons la Chaîne d'Union rompue par de regrettables exclusives contraires aux principes des Constitutions d'Anderson de 1723,
2. qu'il importe à cet effet de rechercher en commun, en tenant compte de toutes les traditions, de tous les rites, de tous les symboles, de toutes les croyances, et dans le respect de la liberté absolue de conscience, les conditions qui déterminent la qualité de Franc-Maçon,

### **estiment**

que le fait de placer les travaux sous l'invocation du G.: A.: D.: L.: U.: et d'exiger qu'une des trois Lumières soit le Livre sacré d'une religion révélée doit être laissée à l'appréciation de chaque Loge et de chaque Obédience,

### **décident**

d'établir entre elles des relations fraternelles et d'ouvrir les portes de leurs Temples, sans condition de réciprocité, à tout Franc-Maçon ayant reçu la Lumière dans une Loge Juste & Parfaite,

### **font appel**

à tous les Francs-Maçons pour qu'ils se joignent à cette Chaîne d'Union fondée sur une totale liberté de conscience et une parfaite tolérance mutuelle.